

LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DES ESPÈCES À ENJEUX POUR LA SANTE HUMAINE



OBSERVATOIRE DES ESPÈCES
À ENJEUX
POUR LA SANTE HUMAINE

Dans ce numéro

L'ambrosie dans le monde

Ambrosie trifide : les routes accélèrent-elles sa propagation ?

Berce du Caucase : quelle réglementation ?

N°40 OCTOBRE 2024

L'AMBROISIE DANS LE MONDE

Sciences

Quels sont les autres pays qui sont envahis par l'ambrosie ? Quelles espèces d'ambrosie y sont présentes ? Comment gèrent-ils la problématique ?

L'Observatoire des ambrosies a effectué un travail de recherche et de recensement de la problématique ambrosie dans les différents pays. La [page dédiée](#), encore incomplète, sera régulièrement mise à jour.

Il y a plusieurs espèces d'ambrosie ?

Selon le Catalogue of Life, il existe **49 espèces d'ambrosies** (du genre *Ambrosia*) à travers le monde. Parmi ces espèces, certaines sont particulièrement surveillées en raison de leur impact sur la santé humaine (pollen allergisant), mais aussi pour les lourdes problématiques agricoles et environnementales qu'elles provoquent.

Comment l'ambrosie est-elle arrivée en Europe ?

Les ambrosies ont tout d'abord été transportées en Europe et cultivées dans des jardins botaniques. Par la suite, l'intensification des transports et du commerce mondial, notamment les semences de cultures et de fourrages contaminées, ont été responsables de plusieurs épisodes d'introduction. Ensuite, elle s'est propagée par les transports de matériaux, les récoltes contaminées, les aliments pour animaux, etc.

Pourquoi un tel succès dans cette invasion ?

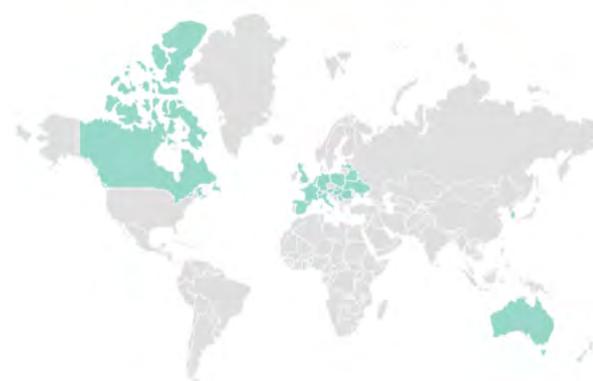
Plusieurs raisons peuvent expliquer pourquoi l'Ambrosie à feuilles d'armoise a réussi à tant proliférer dans le monde.

D'abord ses caractéristiques biologiques et écologiques en font une espèce qui peut rapidement se propager : elle peut se développer avec succès dans des conditions très variables, elle produit de nombreuses graines (en moyenne 3000) qui peuvent persister dans le sol (> 10 ans) et elle trouve quantité de milieu qui lui conviennent parfaitement (bords de route, cultures, chantiers, travaux, bords de cours d'eau, etc.).

Ensuite, dans les nouvelles zones qu'elle envahit, elle ne rencontre souvent pas de régulateurs naturels. Dans son aire d'origine, l'ambrosie a co-évolué avec un cortège d'espèces dont certaines pouvaient par leur présence réguler la présence de l'ambrosie (phytophagie, maladies, etc.). Ces espèces (insectes, champignons, bactéries, etc.) ne sont pas forcément présentes dans son aire secondaire, lui facilitant la tâche !

Enfin, la prolifération pourrait aussi s'expliquer par ses caractéristiques génétiques qui lui permettraient de s'adapter plus facilement à des perturbations de son environnement.

Sur la carte, cliquez sur un pays pour connaître sa situation.



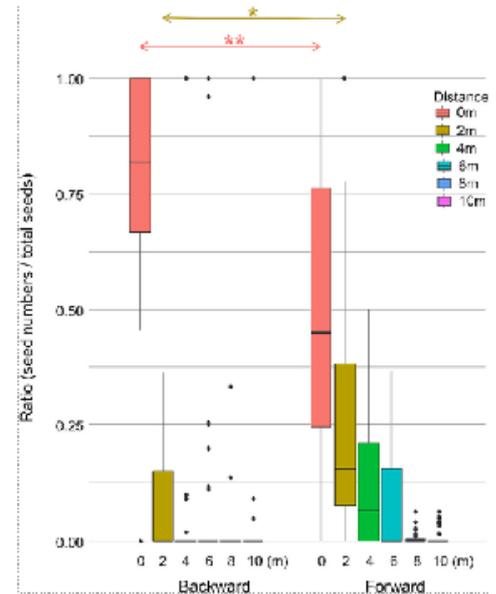
Poursuivre la lecture de l'article détaillé sur la page :
<https://ambrosie-risque.info/les-ambrosies-dans-le-monde/>

Comment la construction de routes participe à la propagation d'espèces exotiques envahissantes telles que l'Ambroisie trifide (*Ambrosia trifida*) ? Dans une étude récente publiée dans *Science of the Total Environment*, des chercheurs ont exploré l'impact des travaux routiers sur l'introduction et la dissémination de cette espèce, en analysant des données issues de plusieurs projets de construction.

Les routes perturbent les écosystèmes, favorisant l'installation d'espèces envahissantes comme l'**Ambroisie trifide**. Une étude portant sur 41 projets de construction a identifié 137 espèces exotiques, dont 120 introduites pendant les travaux.

La largeur et la longueur des routes sont des **facteurs clés de cette propagation** : plus elles sont grandes, plus elles attirent et dispersent les espèces invasives. Au fur et à mesure des travaux, les plantes vivaces sont remplacées par des espèces annuelles, comme l'Ambroisie trifide, capables de se reproduire rapidement dans des sols perturbés. L'étude révèle une augmentation de la richesse en espèces exotiques dans **88 % des sites**.

Une expérience réalisée sur six populations d'Ambroisie trifide a permis d'étudier comment ses graines se dispersent le long des routes après la construction. Les résultats montrent que les graines se déplacent principalement **dans la direction du trafic des véhicules**, avec une dispersion pouvant atteindre **jusqu'à 10 mètres**. Cette dynamique rend difficile le contrôle de l'ambroisie une fois qu'elle est installée près d'une route fréquentée. Les chercheurs insistent sur la nécessité de prendre des mesures préventives dès le début des travaux. Parmi les recommandations : nettoyer régulièrement les véhicules de chantier pour éviter la dispersion des graines, stabiliser rapidement les sols perturbés avec des espèces locales, et surveiller les zones à risque pour empêcher une implantation durable des ambrosies.



SOURCES D'INFORMATION

- Montagnani et al, 2017. The Worldwide Spread, Success, and Impact of Ragweed (*Ambrosia* spp.), *Critical Reviews in Plant Sciences* 36(3):1-40.
- Thibaudon M., 2016. Histoire de l'ambroisie et de l'allergie au pollen d'ambroisie. *Environ Risque Sante*; 15 : 115-125.
- Deokjoo Son, Yeonsu Chu, Hyohyemi Lee, « Roads as conduits for alien plant introduction and dispersal: The amplifying role of road construction in *Ambrosia trifida* dispersal », *Science of The Total Environment*, Volume 912, 2024, 169109, ISSN 0048-9697

Réglementation

BERCE DU CAUCASE : QUELLE RÉGLEMENTATION ?

La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une plante exotique envahissante réglementée à plusieurs niveaux.

Elle figure sur la liste européenne des espèces préoccupantes (règlement n°1143/2014) et fait l'objet d'une réglementation spécifique en France, notamment via l'arrêté du 14 février 2018.

A noter que la plante étant également phototoxique, des **arrêtés préfectoraux sont mis en place dans plusieurs départements** pour contrôler sa propagation afin de limiter les risques pour la biodiversité et la santé humaine.

Retrouvez la liste des départements concernés sur : <https://plantes-risque.info/berce-du-caucase-reglementation/>

EN BREF

- Découvrez en vidéo la Chrysomèle de l'ambroisie (*Ophraella communa*) en moins de 3 min !
- Bravo aux jeunes participants du dispositif «Argent de poche» de la **ville de Donzère** qui ont participé à la lutte contre l'ambroisie dans leur commune cet été ! Voir la vidéo



RÉDACTION :

Marilou MOTTET
Alice SAMAMA
Tristan GRAUSI



CONTACT :

especes-risque-sante@fredon-france.fr

Tél : +33 (0)1 53 83 71 76

Retrouvez l'actualité de l'Observatoire sur nos réseaux sociaux .



Tous les numéros de la lettre de l'Observatoire sont consultables ici